



Des organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme dénoncent des arrestations arbitraires, des disparitions forcées, des traitements inhumains et la torture de Palestiniens par Israël

Description

Par Al-Haq, le 17 avril 2024



Photo recueillie par Al-Haq

Le 22 mars 2024, Al-Haq, Addameer for Prisoner Support and Human Rights Association, Palestinian Centre for Human Rights, Al Mezan Center for Human Rights et le Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC) ont envoyé un appel urgent à 11 délégations spéciales des Nations Unies et à la Commission enquête des Nations Unies, leur demandant d'intervenir d'urgence face à l'augmentation alarmante des rapports de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants infligés aux prisonniers et détenus palestiniens par les forces d'occupation israéliennes depuis le début du génocide en cours contre les Palestiniens de Gaza.

Dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, les forces d'occupation israéliennes ont procédé à des arrestations massives et à des disparitions forcées, laissant le sort de centaines

de Palestiniens inconnu de leurs familles. Lâ??appel urgent met en lumi re des cas sp cifiques de torture et de mauvais traitements, y compris des cas de violence sexuelle, endur s par des Palestiniens pendant leur d tention et leur garde   vue par Isra l, donnant un aper u de la nature et de la gravit  des attaques perp tr es.

Alarm s par le fait que la Rapporteuse sp ciale sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou d gradants, Mme Alice Jill Edwards, et le Rapporteur sp cial sur les ex cutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Mr. Morris Tidball-Binz, n ont pas encore abord  les cas croissants de torture et de mauvais traitements endur s par les Palestiniens, y compris ceux qui impliquent des violences sexuelles et ceux qui ont abouti   des meurtres, lâ??appel urgent exhorte les titulaires des mandats susmentionn s, dont le silence face au g nocide en cours a  t  assourdissant, ainsi que d autres,   :

- Exiger d Isra l qu il mette fin au g nocide en cours contre les Palestiniens de Gaza et qu il autorise imm diatement et sans condition lâ??acc s sans entrave du carburant, de lâ??eau, de la nourriture et de lâ??aide humanitaire, y compris des fournitures m dicales, dans la bande de Gaza, comme lâ??a demand  la Cour internationale de justice ;
- Condamner publiquement les actes de torture et les traitements inhumains et d gradants perp tr s par les autorit s isra liennes   lâ??encontre des Palestiniens et les exhorter   cesser imm diatement ces pratiques, conform ment aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou d gradants ;
- Reconna tre que la d tention, lâ??arrestation, la disparition forc e, les mauvais traitements et la torture des r sidents palestiniens de Gaza constituent un acte g nocidaire consistant    « porter gravement atteinte   lâ??int grit  physique ou mentale des membres du groupe  » ;
- Exiger d Isra l qu il lib re tous les prisonniers politiques palestiniens et qu il mette fin   son recours g n ralis  et syst matique   la d tention arbitraire, y compris la d tention administrative, ainsi qu    la torture et aux autres mauvais traitements inflig s aux d tenus et prisonniers palestiniens ;
- Exiger d Isra l et de lâ??IPS qu ils garantissent et respectent le droit des prisonniers politiques palestiniens   la vie et au meilleur  tat de sant  possible, et qu ils  vivent et mettent fin   toutes les formes de punitions arbitraires, de repr sailles et de punitions collectives impos es aux prisonniers politiques palestiniens ;
- Demander   Isra l de divulguer les noms, les lieux et les d tails de la d tention des r sidents palestiniens de Gaza, de veiller   ce que leurs droits soient respect s, y compris leur droit   une repr sentation juridique, et de s abstenir de tout mauvais traitement et de toute torture   leur rencontre ;
- D noncer et condamner publiquement la punition collective inflig e par Isra l aux travailleurs palestiniens de Gaza et demander aux autorit s isra liennes de lib rer tous les travailleurs d tenus ;
- Condamner la d signation par Isra l des d tenus palestiniens de Gaza comme  « combattants ill gaux  » conform ment   la  « loi sur les combattants ill gaux  » promulgu e en 2002 et demander   Isra l d abroger la loi susmentionn e ;
- Reconna tre lâ??impunit  institutionnalis e des violations g n ralis es et syst matiques des droits de lâ??homme commises par Isra l   lâ??encontre des Palestiniens, au sein des m canismes judiciaires isra liens, qui font partie int grante du

régime d'apartheid israélien d'oppression et de domination raciales systématiques sur le peuple palestinien dans son ensemble ;

- Faire pression sur les autorités israéliennes pour qu'elles accordent aux Palestiniens détenus une représentation égale ou des visites du CICR (Comité International de la Croix Rouge), pour qu'elles évaluent la condition des prisonniers et des détenus palestiniens, après les violations qu'ils ont subies, et pour qu'elles enquêtent et divulguent les conditions de détention et le lieu où se trouvent les personnes détenues, afin de soulager la détresse de leurs familles et d'assurer la transparence des conditions de détention ; et
- Effectuer une visite dans le pays pour enquêter sur les crimes commis à l'encontre des Palestiniens détenus et gardés par Israël, et pour examiner les circonstances entourant les « décès » signalés parmi les détenus et prisonniers palestiniens, en raison des pratiques selon lesquelles ils sont attribués à la torture, aux mauvais traitements et à la négligence médicale, et fournir un compte-rendu complet.

Lisez l'intégralité de l'appel [ici](#).

Source : [Al-Haq](#)

Traduction ED pour l'Agence Média Palestine

date création

2024/04/23